



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 4 septembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes.

La situation à Gaza se détériore rapidement, comme souligné par Sigrid Kaag, Coordinatrice des Nations Unies pour l'Action Humanitaire et la Reconstruction. Face à une escalade de la violence, elle a mis en lumière la nécessité urgente d'une intervention humanitaire coordonnée, mentionnant une initiative prise par l'Italie d'accueillir des blessés graves pour traitement médical hors de Gaza.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes :

1. Comment le Luxembourg contribue-t-il à l'effort humanitaire, en coordination avec l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux, pour répondre à cette crise, notamment en matière de soins médicaux urgents aux blessés graves ?
2. En référence à l'initiative italienne d'accueillir des blessés de Gaza pour traitement médical, le gouvernement luxembourgeois envisage-t-il une initiative similaire pour exprimer sa solidarité et son soutien humanitaire ? Quelles sont les possibilités et les cadres envisagés pour une telle action ?
3. Quelle assistance supplémentaire peut-être envisagée pour soutenir les efforts de reconstruction et de rétablissement à Gaza, en particulier en ce qui concerne la garantie que l'aide humanitaire atteigne efficacement ceux en besoin ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Paulette Lenert  
Députée

Franz Fayot  
Député